



CR REUNION DE QUARTIER LE CHARDONNET DU 16 DECEMBRE 2017

8 personnes présentes : Mme Abdallah, Mme Akary, Mme Moulin, M. Kimmel, M. Da Silva, M. Vannier, M. Leprince, Monsieur David

2 élus présents : Mme Renault, Mme Huzé

Excusés : Mme Giobellina, Mme Blanchard, Monsieur Audonneau

Suite aux dernières réunions de quartier, un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponses sont donc apportés. D'autres points sont abordés.

- Vitesse dans le virage de la rue de Bellevue et la rue Saint-Jean : très dangereux pour les enfants et les piétons. Une limitation à 30 km/h, comme dans le bourg, est demandée. Avec la mise en sens unique de la rue Neuve, le nombre de passages de véhicules a augmenté.

Réponse de la Mairie : Comme indiqué à la dernière réunion, la pose d'un miroir n'est pas la solution. Une limitation à 30 km/h sera abordée en Commission travaux.

- Parking rue Jardin du Bois : les travaux sont terminés. Quand les travaux auront-ils lieu ?

Réponse de la Mairie : Ce sujet sera vu en Commission travaux.

- Abribus rue de Bellevue : l'abribus n'a pas été repeint cet été et quid de son retrait.

Réponse de la Mairie : Pour rappel, l'arrêt de bus a été déplacé sur demande des habitants il y a plusieurs années. Les Services techniques ne sont pas favorables à son retrait car cela est coûteux. Par ailleurs, il pourrait s'avérer utile dans le futur.

- Statut de St Jean placée sur une façade de maison rue St Jean.

Réponse de la Mairie : Cette statue n'apparaît pas dans les fiches Patrimoine de la Mairie. Une demande dans ce sens a été faite. Pierre Audonneau en a parlé au PNR.

- Des coupures électriques fréquentes sont constatées sur Chardonnet.

Réponse de la Mairie : Les Services techniques se sont renseignés suite au signalement lors de la réunion de quartier de juin. EDF avait bien effectué des coupures.

- Les bus continuent de se croiser et même de stationner, engendrant des dégradations de la chaussée. Un décalage des horaires pourrait être envisagé dans le cadre des réflexions sur les rythmes scolaires.

Réponse de la mairie : Des démarches auprès de la Savac ont déjà été menées, sans succès. Cette demande a été néanmoins transmise au référent transport de la commune pour avis de la commission Transport de la CCPL.

- Le bâtiment de l'ancien café se dégrade ; y a-t-il quelque chose de prévu à cet endroit ? Réhabilitation ? Ce bâtiment a récemment été racheté et des camionnettes y stationnent : quels type des travaux sont en cours ? Il faudra être vigilant vis-à-vis des places de stationnement.

Réponse de la mairie : Le Service urbanisme sera questionné.

- Carrefour route de Dourdan/Chardonnet : panneau effacé et donc gênant.

Réponse de la mairie : Cela a été signalé au département (UTD). Une relance a été faite début décembre pour son remplacement. Pas de nouvelle à ce jour.

- Devenir du mur de briques.

Réponse de la mairie : Un rdv sera pris avec l'Adjointe à l'Urbanisme pour régler ce problème.

- Le nettoyage/désherbage des rues n'est pas satisfaisant et le désherbeur thermique est inefficace ; même si la commune s'est engagée dans le zéro phyto, il faut trouver une solution (achat d'outils etc...).

Réponse de la mairie : 2 personnes seulement s'occupent de l'entretien pour toute la commune. Même si les services techniques souffrent d'un manque de personnel, le maximum est fait. La possibilité d'achat d'outils adaptés sera abordée avec les Services techniques.

- Rue de la Ferme : problème de stationnement. Les éboueurs ne peuvent pas passer donc les ordures ne sont pas ramassées. Une ligne jaune a bien été peinte mais cela ne sert à rien.

Réponse de la mairie : Ce point sera étudié avec les Services techniques.

- Eclairage public. Un lampadaire est hors service à l'angle de la rue de St Jean et de la rue des Mares (le bloc est à changer totalement). Un lampadaire clignote Impasse du Frêne. Il manque un lampadaire rue de la ferme (au milieu, en face de chez M. Lestien).

Réponse de la mairie : Ce sujet sera abordé lors de la réunion sur place avec les Services techniques.

- Trottoir abîmé Rue du Jardin du Bois :

Réponse de la mairie : Ce sujet sera abordé lors de la réunion sur place avec les Services techniques.

- Travaux du fossé le long de la sente : demande d'informations. D'une façon générale, il est demandé davantage de communication concernant les travaux.

Réponse de la mairie : Un bassin de rétention est en cours au niveau du rond-point. La demande de plus de communication est bien notée. Des renseignements seront pris. Le projet de fossé serait annulé. Ce point sera vérifié.

- Passage piétons inutile au niveau du Parc car il aboutit sur le grillage.

Réponse de la mairie : Ce passage piéton devrait être effacé.

- Thuyas gênants à côté du château d'eau :

Réponse de la mairie : Un courrier sera envoyé au propriétaire.

- Passage à la Régie Eau en janvier 2018 :

Réponse de la mairie : La régie Eau a bien informé Suez ; il y a eu un problème de communication chez eux : le service comptabilité n'a pas été averti. La Régie Eau conseille aux habitants de prévenir leur banque et de faire opposition au prochain prélèvement. Ce thème a été abordé dans la dernière newsletter.

- Quelles sont les projets de constructions et de réhabilitations au Chardonnet ? Quid du problème de stationnement.

Réponse de la mairie : Dans toute nouvelle délivrance de permis de construire, 2 places de stationnement sont obligatoires.

- Câble téléphonique régulièrement arraché (à l'angle de la rue de Bellevue et de la rue de la ferme) :

Réponse de la mairie : France Télécom est au courant du problème mais ils réparent systématiquement à la même hauteur. La prochaine fois, il faudrait que les services techniques soient présents pour résoudre le problème.

- Dépôts sauvages :

Réponse de la mairie : Ne pas hésiter à prendre des photos des plaques et à avertir la mairie.

Informations générales :

Fibre optique en 2019 : une société mandatée par la CCPL passera dans Forges-les-Bains prendre en photo chaque boîte aux lettres pour comptage.

Exposition PLU à disposition du public en Mairie jusqu'à l'enquête publique (au printemps).

Enquête CCI (Chambre de commerce et d'industrie) : les habitants sont invités à répondre à une enquête en ligne sur les commerces à partir du 18 décembre jusqu'au 18 janvier avec pour objectif de dynamiser le centre bourg : <https://sphinxdeclic.com/d/s/1ijmvd>. (à retrouver sur la page Facebook et le site Internet de la commune).

Fête de la Saint-Jean : environ 120 à 130 personnes. Une réunion de préparation va être planifiée en début d'année pour préparer la prochaine édition. De nouvelles personnes avaient manifesté leur intérêt et seront recontactées.

Coupe des arbres sur le terrain Vitalis. Un PV a été adressé au promoteur car il n'a pas respecté le permis de construire. Une information sera donnée au promoteur concernant les arbres qui restent et qui sembleraient dangereux.

Un conseil participatif s'est mis en place pour travailler sur des projets relatifs au centre d'accueil.

Une réunion sera programmée sur place rapidement avec les Services techniques afin d'aborder plusieurs points (abribus, état des routes, vitesse...).